

Synthèse des observations du public prises en compte

Projet de décret modifiant la nomenclature pour créer le seuil de l'enregistrement au sein de la rubrique 2220

Dans le cadre de la consultation du public sur le projet de décret susmentionné, mené par voie électronique sur le site Internet du ministère en charge du développement durable (http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr) du 25 janvier au 14 février 2013, une observation ont été déposée par le public.

Répondant	Age	Sexe	Pays	Ville	Date	Titre de la question	Type de question	Type de justification
123497	anonyme	anonyme	anonyme	anonyme		Donnez votre avis sur le projet de décret nomenclature (rubrique 2220)	ouverte	Très bonne initiative que la création de ce régime.

Le texte n'a pas été modifié suite à la consultation du public.